

[http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id\\_article=109](http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=109)



# **FAUT PAS PRENDRE LES PROFESSEURS AGRÉGÉS POUR DES CANARDS SAUVAGES !**

- Catégories - Agrégés -  
Date de mise en ligne : mardi 31 mai 2022

---

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

---

Les préconisations de la cour des comptes sur les agrégés sont inacceptables !

D'après la cour des comptes :

- les agrégés qui enseignent en collège devraient faire 18 h ;
- les agrégés qui enseignent en CPGE devraient être transférés à l'université ;
- en lycée, les agrégés devraient être incités à prendre en charge des tâches d'encadrement intermédiaire pour justifier leur statut.

Le **SNFOLC** revendique :

- Maintien de l'agrégation et de ses épreuves disciplinaires de haut niveau ;
- Aucun alourdissement et modification des obligations réglementaires de service ;
- Maintien d'une gestion nationale ;
- Maintien dans les lycées des CPGE et des STS.

Retrouvez ici [le communiqué complet du SNFOLC](#), emparez-vous en et discutez-en en AG.